



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E12698

VALABLE JUSQU'AU 26/05/2020



ÉDITÉ LE 27/02/2019

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/08/1988

Forme juridique : SAS

Capital : 1 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ALENCON 1988B00071

Siren : 347 779 548 00010

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 17 529T

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000141910957

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000141910957

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

Raison sociale : TTA TERRASSEMENT ET TRANSPORTS ANDRIEU

Sigle : TTA

LE BOURG
61320 JOUE DU BOIS

Téléphone : 02 33 37 22 06

Fax : 02 33 38 98 10

Portable :

Responsabilité légale :
ANDRIEU DENIS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : s.cailly@tta61.fr

Effectif moyen : 55

Tranche de classification : EFF4

Chiffre d'affaires H.T. : 7 430 391

Tranche de classification : CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	6	06/09/2018
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	45	02/03/2017
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		02/03/2017
1322	Assainissement autonome (Technicité confirmée)		02/03/2017
1341	Aménagements de chaussées et trottoirs		02/03/2017
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.